

65

# P. VIDAL-LABLACHE

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, PROFESSEUR  
A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'INSTITUTRICES

## CARTES MURALES [ DOUBLE FACE SUR CARTON ]

PARLANTES au recto, MUETTES au verso.

(1<sup>m</sup>,20 de largeur sur 1<sup>m</sup> de hauteur), avec Notices

N° 25 Belgique physique et agricole

N° 25<sup>bis</sup> Belgique politique et industrielle

CONTENANT

1° Notice. — 2° Questionnaire avec réponses.

Par M. Paul DUPUY

Ancien élève de l'École normale supérieure, Agrégé d'histoire et de géographie.

### LISTE DES CARTES MURALES

LES CARTES marquées d'un astérisque sont parlantes  
au recto, muettes au verso.

- |   |  |
|---|--|
| 1. Termes de Géographie.                      | 19*. Amérique du Nord politique.       |
| 2*. France. Cours d'eau.                      | 20*. Amérique du Sud politique.        |
| 3*. — Relief du sol.                          | 21*. Océanie.                          |
| 4*. — Départements.                           | 22*. Planisphère.                      |
| 5*. — Villes.                                 | 23*. Palestine et Proche-Orient.       |
| 6*. — Canaux.                                 | 24*. Paris et Environs de Paris.       |
| 7*. — Chemins de fer.                         | 25. Contrées d'Europe,                 |
| 8. — Agriculture et Industrie.                | politiques au recto, muettes au verso. |
| 9*. — Provinces.                              | 26. Belgique.                          |
| 10. — Frontière N.-E. et Frontière militaire. | 27. Suisse.                            |
| 11*. Algérie et Tunisie.                      | 28. Allemagne.                         |
| 12*. Europe physique.                         | 29. Îles Britanniques.                 |
| 13*. — politique.                             | 30. Pays-Bas.                          |
| 14*. Asie physique.                           | 31. Italie.                            |
| 15*. — politique.                             | 32. Espagne et Portugal.               |
| 16*. Afrique physique.                        | 33. Autriche-Hongrie.                  |
| 17*. — politique.                             | 34. États des Balkans.                 |
| 18*. Continent américain physique.            | 35. Russie.                            |
|   | 36. Grèce et Archipel.                 |

Appareil de suspension, 2 fr. — Meuble destiné à renfermer les cartes, 12 fr.  
— Cartes expédiées sans le meuble : plateau d'emballage, 1 fr. en sus. —  
Notice, pour chaque carte, 40 centimes.

## ARMAND COLIN ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

### COURS DE GÉOGRAPHIE

Par M. P. FONCIN, inspecteur général de l'Enseignement secondaire.

L'Année préparatoire de Géographie. In-12 oblong, cart.....	0 75
La Première année de Géographie. In-4 <sup>o</sup> , cart.....	1 50
La Deuxième année de Géographie. In-4 <sup>o</sup> , cart.....	3 90
La Troisième année de Géographie. In-4 <sup>o</sup> , cart.....	6 50



# P. VIDAL-LABLACHE

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE; PROFESSEUR  
A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'INSTITUTRICES

## CARTES MURALES [ DOUBLE FACE SUR CARTON ]

(1<sup>m</sup>,20 de largeur sur 1<sup>m</sup> de hauteur), avec Notices  
(DEUXIÈME SÉRIE)

### Notice des Cartes

- N° 25 Belgique physique et agricole  
N° 25<sup>bis</sup> Belgique politique et industrielle

CONTENANT

1° Notice ; — 2° Questionnaire avec réponses

Par M. Paul DUPUY

Ancien élève de l'École normale supérieure, Agrégé d'histoire et de géographie.

#### LISTE DES CARTES MURALES

LES CARTES marquées d'un *astérisque* sont parlantes  
au recto, *muettes* au verso.

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 1. Termes de Géographie.          | 20* Amérique du Sud politique.                         |
| 2* France. Cours d'eau.           | 21* Océanie.   |
| 3* — Relief du sol.               | 22* Planisphère.                                       |
| 4* — Départements.                | 23. Palestine et Pays d'Orient.                        |
| 5* — Villes.                      | 24. Paris et Environs de Paris.                        |
| 6* — Canaux.                      |  |
| 7* — Chemins de fer.              | <b>Contrées d'Europe,</b>                              |
| 8. — Agriculture et Industrie.    | <i>politiques</i> au recto, <i>physiques</i> au verso. |
| 9* — Provinces.                   | 25. Belgique.  |
| 10* — Frontière N.-E.             | 26. Suisse.  |
| 11* Algérie et Tunisie.           | 27. Allemagne.   |
| 12* Europe physique.              | 28. Iles Britanniques.                                 |
| 13* — politique.                  | 29. Pays-Bas.  |
| 14* Asie physique.                | 30. Italie.  |
| 15* — politique.                  | 31. Espagne et Portugal.                               |
| 16* Afrique physique.             | 32. Autriche-Hongrie.                                  |
| 17* — politique.                  | 33. Etats des Balkans.                                 |
| 18* Continent américain physique. | 34. Russie.  |
| 19* Amérique du Nord politique.   | 35. Grèce et Archipel.                                 |

Appareil de suspension, 2 fr. — Meuble destiné à renfermer les cartes, 12 fr.  
— Cartes expédiées sans le meuble : plateau d'emballage, 1 fr. en sus. —  
Notice, pour chaque carte, 40 centimes.

ARMAND COLIN ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

# VIDAL-LABLACHE

Deuxième série de cartes murales.

## AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

Avec la carte de Belgique (n° 25), commence une série nouvelle de la collection murale Vidal-Lablache, préparée en vue des Écoles primaires supérieures et de l'Enseignement secondaire.

Voici, sauf de rares exceptions, la disposition suivant laquelle ont été utilisés le verso et le recto de chaque carte.

Sur une face se présente la géographie physique exprimée par un coloris vert et bistre ; sur l'autre face se trouve la carte politique du même pays.

Dans les cartes physiques, on a inscrit en caractères rouges les points essentiels de la géographie agricole.

Dans les cartes politiques, la lettre rouge est consacrée à l'industrie et au commerce.

Ainsi, tandis qu'un côté donne tout ce qui se rapporte directement à la nature, l'autre est consacré surtout aux hommes et aux principales manifestations de leur activité.

Dans l'une et l'autre carte, on s'est fié aux caractères fins pour donner aux professeurs le supplément d'indications dont ils peuvent avoir besoin.

Comprises et présentées de la sorte, les cartes de M. Vidal-Lablache, que nous offrons à l'Enseignement secondaire, constituent une double nouveauté. C'est la première fois, en France, qu'on aura publié un atlas mural des principaux pays de l'Europe et du monde. Peut-être aussi n'aura-t-on jamais serré d'aussi près la définition que M. Jallifier a donnée naguère d'une bonne carte murale dans son rapport à la *Commission pour l'étude des améliorations de l'Enseignement secondaire*. « Elle a pour fonction, dit-il, de dégager de la foule des traits et des noms géographiques les traits et les noms essentiels à l'intelligence de l'exposé oral. La carte murale ne sera jamais une sorte de carte d'atlas développée ; par la disposition des couleurs, des lignes, des caractères, elle simplifiera toute chose : elle aura un caractère démonstratif, nullement documentaire. »

On ne saurait mieux dire, et le meilleur éloge qu'on puisse faire des cartes de M. Vidal-Lablache, c'est que si la seconde série vient après ce rapport, la première l'a de beaucoup précédé.

# COLLECTION DE CARTES MURALES

Par P. VIDAL-LABLACHE

---

## CARTE N° 25

### BELGIQUE PHYSIQUE ET AGRICOLE

---

#### A. — NOTICE

**Étendue de la Belgique.** — La Belgique a environ 30 000 kilomètres carrés. De tous les États de l'Europe qui comptent sur la carte, c'est le *plus petit*. Elle est environ *dix-sept fois plus petite que la France*.

Comme elle occupe sur la carte une étendue égale à celle de la France dans la même collection, il en résulte qu'elle est représentée *dans des proportions dix-sept fois plus grandes*; on a pu y donner bien des détails qui ne sauraient figurer sur nos cartes de France.

**Importance de la Belgique.** — En même temps qu'elle est le plus petit État de l'Europe, la Belgique en est *un des plus importants*, par la richesse de son sol, par la densité de sa population, par le développement de sa puissance agricole, industrielle et commerciale.

**Divisions naturelles de la Belgique.** — Sur un espace aussi restreint, les divisions naturelles du sol ne peuvent pas être bien nombreuses. Au point de vue du relief, *la Belgique est partagée en deux* par la ligne que forment la *Sambre*, puis la *Meuse*, à partir de son confluent avec la *Sambre*, à *Namur*.

Au *nord-ouest* de cette ligne, le **pays est bas**, par

fois même très bas, généralement uni ; le niveau du sol s'y relève progressivement de la mer à la Meuse, mais sans beaucoup dépasser une altitude de 150 m. ; à mesure qu'on approche de cette rivière, l'aspect est de plus en plus ondulé. Mais, d'une façon générale, on peut dire que, *de la mer à la Meuse, la Belgique est formée de plaines.*

Ces plaines sont le prolongement de celles qui sont occupées par *la Hollande, l'Allemagne du Nord et la Russie.*

*Au sud-est* de la ligne de Sambre et Meuse, le pays devient bientôt *beaucoup plus accidenté et plus élevé.* On ne tarde pas à trouver des altitudes de plus de 300 mètres, et, en avançant vers le sud-est, on monte au delà de 500 et de 600. Ce n'est pas qu'on ait affaire à de véritables montagnes, avec des crêtes très nettement découpées, des vallées larges et profondes, non ; *le pays est tout d'un bloc* : ce sont des couches schisteuses, très épaisses, très dures, sur lesquelles les eaux n'ont gravé que des entailles étroites. Ces couches schisteuses appartiennent à un *vaste ensemble* qui s'étend autour de la Belgique, sur la France, le grand-duché de Luxembourg et l'Allemagne, et qu'on peut désigner d'une façon générale sous le nom d'**Ardenne.**

Il y a donc *deux Belgiques* tout à fait différentes l'une de l'autre sous le rapport du relief : la **basse Belgique** au nord-ouest, et la **haute Belgique** au sud-est.

**Région des Polders.** — Cette division suffirait si l'on avait représenté la Belgique à une échelle aussi petite que la France. Mais, de même qu'en faisant une étude spéciale d'un département français on serait amené à y noter des distinctions qui disparaîtraient dans une exposition d'ensemble sur la France ; de même, avec l'échelle dont nous disposons, nous devons marquer dans la Belgique, au-dessous

des grandes divisions déterminées par le mouvement général du relief, des subdivisions qui tiennent à la nature, à l'aspect du sol, aux détails du relief. Ainsi l'on a marqué sur la carte, le long de la côte, une région des **polders**. Cette région qui commence en France, dans le département du Nord (*Watteringues*) est formée de terrains *conquis sur la mer*, et protégés par des **digues** contre la marée haute. Elles occupent en général la place *d'anciennes lagunes salées* et très peu profondes, qui s'étaient formées derrière le cordon de **dunes** rectilignes de la côte; au milieu de ces lagunes, *un véritable bras de mer* arrivait autrefois jusqu'à *Bruges*.

Les polders sont entrecoupés d'*innombrables canaux* et couverts de *gras pâturages*.

**Plaines basses de Flandre.** — Au sud des polders, jusqu'à la Lys et l'Escaut, s'étalent les plaines basses de Flandre. *Le pays flamand est essentiellement plat*; les cours d'eau y coulent lentement, presque au ras du sol, et les canaux aussi y sont fort nombreux, parce qu'il a été très facile de les construire. La terre est formée par des *alluvions très riches*, moins humides que celles des polders, et propres aux cultures qui exigent la nourriture la plus substantielle.

**Plaine du Brabant; Campine.** — C'est entre l'Escaut et la Meuse que s'accroît le relèvement progressif du sol vers le sud-est.

Les plaines du Brabant ou de la Belgique proprement dite ne sont pas plaines au même degré que la Flandre : *le sol y est doucement ondulé*; les horizons sont plus courts, les rivières coulent dans des espèces de vallées peu nettement formées, mais dans des vallées. *Le terroir est aussi fort riche* dans tout le pays arrosé par l'Escaut, mais il s'appauvrit, à mesure que l'on va vers le nord. On trouve alors les *sables de la Campine*, tout à fait analogues à ceux de nos

Landes. Une couche imperméable, toujours comme dans les Landes, s'étale à peu de distance au-dessous de la surface du sol, et retient les eaux qui forment des *marécages et des tourbières*.

**La haute Belgique.** — Sous le rapport de l'aspect et de la nature du sol, la haute Belgique offre bien *moins de variété* que la basse. Pourtant, le long de la Sambre et de la Meuse, ce ne sont point encore, à proprement parler, les schistes tristes et monotones de l'Ardenne, avec leurs forêts, leurs tourbières, leurs *fanges* ou *fagnes* (en Allemagne *Hohe Venn*), mais de *puissantes assises calcaires*, où les eaux ont taillé des gorges, des grottes, des vallées sinueuses; au résumé, un *district extraordinairement accidenté et pittoresque*, offrant dans ses parties encaissées et profondes une abondante et riche végétation.

Enfin, l'angle sud-est du royaume *n'est pas non plus dans l'Ardenne* : il appartient à la même région géologique et agricole que le grand-duché de Luxembourg et *la Lorraine* : les Belges l'appellent leur *petite Provence*.

**L'Escaut.** — Soumise à l'influence dominante des vents océaniques, la Belgique est un pays au *climat humide*, plus rigoureux dans la région haute que dans la région basse, mais partout propre à entretenir sur la surface du sol un écoulement d'eau abondant. Si l'on en excepte les petits cours d'eau de la région des polders (l'Yser, par exemple), à peine distincts des innombrables canaux auxquels ils sont joints, *c'est par l'Escaut et ses affluents que sont drainées toutes les eaux de la basse Belgique*.

Le réseau de ce fleuve est disposé de la manière suivante : comme du pourtour d'un vaste amphithéâtre aux pentes très douces, *tous les cours d'eau convergent vers un centre commun qui est Anvers*. Ils sont tous recueillis au passage par celui que composent *la Lys jusqu'à Gand, l'Escaut inférieur à*



*partir de Gand* ; ils y aboutissent dans l'ordre suivant : l'Escaut supérieur, la Dender, le Rupel formé par la réunion de la Senne, de la Dyle et des Deux-Nèthes.

*Des canaux complètent et réunissent ces rivières*, qui ressemblent à nos rivières du nord de la France. Par la régularité de leur débit, jointe à leur disposition convergente, elles forment un ensemble de voies de communication de premier ordre.

**La Meuse.** — Derrière le réseau de l'Escaut propre à la basse Belgique, *celui de la Meuse appartient à la haute Belgique*. Mais, tandis que la première possède à elle seule presque tout l'ensemble hydrographique formé par l'Escaut et ses affluents, *la Meuse sort du bassin parisien*, pour entrer dans la haute Belgique, et, lorsqu'elle la quitte, *elle entre dans les plaines de la Hollande*. La Belgique n'est pour ce fleuve *qu'un passage*.

Au reste, cela se reconnaît aisément au dessin qu'il forme sur la carte. La Meuse, venant du sud, pénètre dans les plateaux de l'Ardenne, à peu près *à partir de Mézières*, en France : *elle les traverse du sud au nord, dans une véritable gorge*, qui est extrêmement sinueuse. A Namur, elle arrive dans une région de calcaires où la Sambre s'est déjà frayé un passage ; *elle adopte alors la direction de son affluent*, jusqu'à Liège, où la vallée s'élargit, et où le fleuve commence à entrer en plaine.

Ainsi *la Sambre jusqu'à Namur, et la Meuse, entre Namur et Liège, forment, comme la Lys et l'Escaut, une ligne d'eau maîtresse, à laquelle aboutissent tous les cours d'eau de la haute Belgique* : la haute Meuse, grossie de la Semoy et de la Lesse, et l'Ourthe.

Ici, en revanche, *point de disposition convergente*. Chaque rivière s'est frayé sa route comme elle a pu, et coule au fond d'une vallée très étroite qui, par sa forme abrupte, *l'isole absolument du reste du pays*. Toutes les eaux même ne sont pas drainées par les

rivières ; beaucoup demeurent à la surface du plateau dans les marais et les tourbières.

**Opposition agricole de la basse et de la haute Belgique.** — Les contrastes, signalés au point de vue du relief et de l'écoulement des eaux entre les deux parties de la Belgique, se retrouvent nécessairement dans leur caractère agricole. Il n'y a, il est vrai, qu'une très petite partie du sol belge, un dixième environ, qui soit absolument improductive ; mais ce dixième est presque tout entier compris dans la région élevée. De plus, *les conditions générales de la culture sont infiniment moins bonnes dans la haute Belgique que dans la basse.* Outre que le climat y est plus âpre, le sol schisteux y est peu productif et ne nourrit qu'une population clairsemée.

*La basse Belgique est, au contraire, extraordinairement féconde, à l'exception toutefois de la Campine ; encore a-t-on entrepris dans celle-ci des travaux d'irrigation et d'amélioration du sol qui la transforment peu à peu. Le trait saillant de la fécondité de la basse Belgique, c'est qu'elle donne, avec un degré de puissance égale, les plantes alimentaires, les plantes industrielles, et les plantes herbagères propres à l'élevage du bétail.*

Les cultures alimentaires, du moins celles des **céréales**, ont pour domaine principal *les plaines du Brabant*, jusque dans les terrains ondulés du pays voisin de la Meuse, qu'on appelle *la Hesbaye*. A côté d'elles, la **betterave**, cultivée pour son sucre, tient une place considérable.

Le domaine spécial des **cultures industrielles**, c'est, au nord-ouest de la Lys et de l'Escaut, *les plaines basses de Flandre*. La **pomme de terre**, qui ne sert pas moins à la production de l'alcool qu'à la nourriture d'une population très dense, *abonde dans les terres sablonneuses*. Les terres plus grasses donnent la betterave, mais surtout le **lin**, le **colza**.

Enfin les *polders*, voisins de la côte, sont essentiellement un pays de pâturage et d'élevage, où prospèrent les belles races du gros bétail flamand. Il faut ajouter, du reste, que les *prairies artificielles* sont très nombreuses au sud-est de l'Escaut, et que, là aussi, on élève beaucoup de *chevaux et de gros bétail*. Les *moutons*, qui se contentent à moins de frais, sont élevés surtout dans la Campine et sur l'Ardenne. Les fonds des vallées qui découpent l'Ardenne forment d'excellents pâturages où l'on élève des *chevaux*.

**Conclusion.** — En résumé, on voit que tout se tient étroitement dans une étude de la Belgique physique et agricole, et que les régions dont se compose ce pays ne se distinguent pas moins les unes des autres par leur relief que par leur nature géologique, la façon dont les eaux s'y écoulent et les produits qu'elles donnent.

## B. — QUESTIONNAIRE.

### Belgique physique et agricole.

1. *Quelle est l'étendue de la Belgique?* — **R.** La Belgique a 30 000 kilomètres carrés.

2. *Quelles sont les proportions de la Belgique comparative-ment à la France?* — **R.** Elle est dix-sept fois plus petite.

3. *L'importance de la Belgique est-elle proportionnée à son étendue?* — **R.** Non, l'importance de la Belgique dépasse de beaucoup son étendue.

4. *A quoi la Belgique doit-elle son importance?* — **R.** Elle la doit à la richesse de son sol, à la densité de sa population, à son commerce et à son industrie.

5. *Quelle est la division naturelle de la Belgique?* — **R.** La Belgique se partage en une région plate et basse au nord-ouest et une région plus haute et plus accidentée au sud-est.

6. *Comment ces deux régions sont-elles séparées?* — **R.** Elles

sont séparées par la Sambre, puis par la Meuse, après son confluent avec la Sambre.

7. *A quelle grande région appartiennent les plaines de la Belgique?* — **R.** A la grande région de plaines qui s'étend sur la Russie, l'Allemagne du Nord et la Hollande.

8. *A quelle région appartient la haute Belgique?* — **R.** Au plateau de l'Ardenne qui s'étend sur les parties de la France, du Luxembourg et de l'Allemagne qui avoisinent la Belgique.

9. *Quelle est l'altitude moyenne de la haute Belgique?* — **R.** Elle va de 150 à 500 ou 600 mètres.

10. *Quelle est l'altitude de la basse Belgique?* — **R.** Les plaines montent vers le sud-est jusqu'à une altitude d'environ 150 mètres.

11. *Quelle est la nature géologique de la haute Belgique?* — **R.** Ce sont des plateaux schisteux très compacts et très durs.

12. *Qu'est-ce que les polders?* — **R.** Ce sont des terrains conquis sur la mer, et qui, sans les digues, seraient repris par la mer à marée haute.

13. *Les polders occupent-ils une grande largeur sur le territoire de la Belgique?* — **R.** Oui, puisqu'un bras de mer pénétrait autrefois jusqu'à Bruges.

14. *Les polders sont-ils une région très fertile?* — **R.** Oui. Ils portent d'admirables pâturages et nourrissent de nombreux bestiaux.

15. *Quelles sont les limites du pays flamand?* — **R.** Au nord la zone côtière des polders, au sud la Lys et l'Escaut.

16. *Quelle est la nature du pays flamand?* — **R.** Ce sont des plaines où dominant des alluvions très riches et très fertiles.

17. *Le pays au sud-est de la Lys et de l'Escaut est-il aussi plat que les Flandres?* — **R.** Non. Il se relève peu à peu et s'ondule en forme de collines.

18. *Le sol y est-il aussi riche?* — **R.** Oui, dans le Brabant; non, au nord du Brabant, dans ce que l'on appelle la Campine.

19. *Qu'est-ce que la Campine?* — **R.** C'est une plaine au sol sablonneux et imperméable à la fois, couverte de marécages et de tourbières.

20. *La haute Belgique est-elle entièrement formée de roches*

*schisteuses?* — **R.** Non. Le long de la Sambre et de la Meuse, le pays est formé de roches calcaires que les eaux ont taillées de la façon la plus pittoresque.

21. *Quel aspect présentent les plateaux schisteux de l'Ardenne?* — **R.** Ils sont couverts de forêts, de tourbières et de marais que l'on appelle fanges ou fagnes, et, en Allemagne, *venn*.

22. *L'Ardenne couvre-t-elle tout le sud-est de la Belgique?* — **R.** Non; l'angle sud-est de la Belgique est presque un pays lorrain. Les Belges l'appellent leur petite Provence.

23. *Quelle est la nature du climat de la Belgique?* — **R.** C'est un climat avant tout humide, moins rigoureux que ne le donnerait à penser la latitude, pourtant très dur sur le plateau de l'Ardenne.

24. *Quel est le principal cours d'eau de la Belgique?* — **R.** L'Escaut qui draine presque toutes les eaux de la basse Belgique.

25. *Comment est disposé le réseau hydrographique de l'Escaut?* — **R.** Il est formé de cours d'eau qui convergent vers Anvers comme vers un centre commun, et qui aboutissent tous à une ligne d'eau formée par la Lys jusqu'à Gand, et l'Escaut à partir de Gand.

26. *Quels sont les cours d'eau qui rayonnent sur la surface de la basse Belgique?* — **R.** L'Escaut supérieur, la Dender et le Rupel formé par la réunion de la Senne, de la Dyle et des deux Nèthes.

27. *Quels sont les avantages de ce réseau hydrographique?* — **R.** La disposition rayonnante; l'égalité du débit des cours d'eau.

28. *Par quoi est-il complété?* — **R.** Par un grand nombre de canaux qui se multiplient surtout dans la région des polders.

29. *Quel est le fleuve de la haute Belgique?* — **R.** C'est la Meuse qui traverse la Belgique, du sud-ouest au nord-est.

30. *Quelle est la physionomie de la Meuse en Belgique?* — **R.** Celle d'un fleuve encaissé dans une gorge étroite et sinueuse.

31. *Quel est le principal affluent de la Meuse?* — **R.** La Sambre, dont elle prend la direction à partir de Namur.

32. *Quels sont les cours d'eau de la haute Belgique qui aboutissent à la ligne de Sambre et Meuse?* — **R.** La haute

Meuse, grossie de la Semoy et de la Lesse, et l'Ourthe.

33. *Le réseau hydrographique de la Meuse est-il aussi bien ordonné que celui de l'Escaut?* — **R.** Non. Les rivières ne convergent pas; elles sont encaissées entre des plateaux qui les isolent; il n'y a pas de canaux entre elles.

34. *Quelle est la partie la plus fertile de la Belgique?* — **R.** La basse Belgique, une des contrées les plus fécondes de l'Europe.

35. *Quelles sont les productions agricoles de la basse Belgique?* — **R.** Elle produit en égale abondance des plantes industrielles, des plantes alimentaires et des plantes herbagères.

36. *Quelle est la principale culture alimentaire?* — **R.** Celle du blé qui domine dans le Brabant.

37. *Où dominant les cultures industrielles?* — **R.** Dans les Flandres, qui cultivent la betterave, le colza, le lin dans leurs terres grasses, la pomme de terre dans leurs terres sablonneuses.

38. *Pourquoi range-t-on en Belgique la culture de la pomme de terre parmi les cultures industrielles?* — **R.** Parce qu'elle sert surtout à la fabrication de l'alcool.

39. *Quel est le principal domaine des pâturages?* — **R.** Les polders.

40. *L'élevage des bestiaux est-il confiné dans les polders?* — **R.** Non. Il y a aussi beaucoup de prairies artificielles dans le Brabant, et l'on y élève des bestiaux et des chevaux.

41. *Où élève-t-on des moutons en Belgique?* — **R.** Sur les prairies pauvres de la Campine et de l'Ardenne.

42. *L'Ardenne est-elle également pauvre partout?* — **R.** Non. Les fonds des vallées qui la découpent renferment de riches prairies où prospère l'élevage des chevaux.

---

# CARTE N° 25<sup>bis</sup>

## BELGIQUE POLITIQUE ET INDUSTRIELLE

---

### A. — NOTICE

**La zone houillère de la Belgique.** — A côté de l'opposition que la géographie physique et agricole marque entre la haute et la basse Belgique, *il y a, entre ces deux régions, un lien qui les unit étroitement l'une à l'autre par des intérêts économiques de premier ordre : c'est la disposition intermédiaire d'un des bassins houillers les plus riches qu'il y ait à la surface de la terre*<sup>1</sup>.

En effet, le long d'une ligne formée par un petit affluent de l'Escaut, l'**Haine**, par la **Sambre** entre *Charleroi* et *Namur*, par la **Meuse**, entre *Namur* et *Liège*, et enfin par la **Vesdre** affluent de la Meuse, à l'est de *Liège*, se trouve une succession de *gisements carbonifères qui sont, pour ainsi dire, à cheval sur la basse et la haute Belgique*.

On y distingue **trois groupes principaux** : celui de *Mons* ou du *Borinage*, sur l'**Haine** (prov. de *Hainaut*) ; celui de *Charleroi*, sur la **Sambre** ; celui de *Liège*, sur la **Meuse**. *Les deux premiers sont de beaucoup les plus importants* ; ils tiennent à notre bassin houiller de *Valenciennes*, tandis que le troisième tient à celui de *Aix-la-Chapelle*, dans la Prusse rhénane.

Ces gisements représentent la lisière septentrionale d'une *ancienne île* qui forme maintenant le *plateau de l'Ardenne*. Leur richesse suffit à assurer à la Belgique *une production annuelle de houille qui égale presque celle de la France*.

1. Voir les indications concernant les *mines* sur la carte physique, où elles ont été placées pour plus de clarté.

**Minerais de la haute Belgique.** — Ce qui fait que cette zone carbonifère unit si étroitement la haute et la basse Belgique, c'est qu'elle fournit le *complément nécessaire aux richesses naturelles de l'une et de l'autre*. A la basse Belgique elle fournit le combustible indispensable à la *mise en œuvre de ses matières premières agricoles*; à la haute Belgique elle assure *l'exploitation de ses matières premières minérales*, qui alimentent ainsi de machines toute l'industrie flamande et brabançonne.

La *haute Belgique* est, en effet, comme tous les terrains anciens, *extrêmement riche en minerais*, surtout en minerai de *fer*; on y trouve aussi du *cuivre*, du *plomb*, et surtout du *zinc* dans les environs de Liège (la *Vieille Montagne*).

**Métallurgie belge.** — *Ces métaux* fournis par la haute Belgique, et, en outre, d'importantes quantités importées de l'étranger, *sont mis en œuvre dans la région même qui produit la houille*: au-dessus des exploitations souterraines les plus actives, se sont accumulées des quantités prodigieuses d'usines métallurgiques. *Il n'y a pas de pays au monde, pas même les districts les plus industriels de l'Angleterre, où les hauts fourneaux soient plus pressés et la production métallurgique plus intense.*

**Les industries belges.** — Cette production alimente aujourd'hui une *exportation très considérable* (machines, fers, fontes brutes et ouvragées, cuivre). Elle serait déjà extraordinairement importante, s'il lui fallait seulement suffire aux besoins des industries qui se sont développées sur le sol fécond de la basse Belgique: *distilleries de betteraves et de pommes de terre*, à Anvers et dans les environs; **industries textiles**, surtout à Bruxelles et dans les Flandres.

Avec le **lin** se fabriquent les *dentelles* et les *toiles fines*. A côté de la filature et du tissage de la *plante textile nationale* se sont développés la filature et le



tissage de *matières premières importées*. Dès le moyen âge, les **draperies flamandes** ont été célèbres ; en ce siècle, le coton s'est ajouté au lin et à la laine. Les Anglais, à l'époque de la guerre de Cent ans, étaient les marchands de laine des Flandres ; elles les achètent maintenant au Cap, à l'Australie, à la République Argentine, et, pour le coton, elles sont un des principaux clients des *États-Unis*. **Bruxelles, Gand, Verviers** sont les métropoles des industries textiles, comme **Anvers** de la distillerie, **Mons et Liège**, de la métallurgie, **Namur**, des produits chimiques.

**Population de la Belgique.** — Pourvue comme elle l'est de tous les aliments nécessaires à la grande industrie moderne, la Belgique que sa richesse agricole avait de tous temps rendue propre à nourrir une population très dense, est actuellement le pays le plus peuplé de l'Europe. Elle n'a pas tout à fait 6 millions d'habitants ; mais enfermés comme ils le sont sur une étroite surface, ils dépassent une densité de 200 au kilomètre carré, tandis qu'autour de la Belgique, la densité n'est que de 73 en France, 91 en Allemagne, 120 en Angleterre et 140 dans les Pays-Bas.

Cette densité de la population belge n'est pas la même sur toutes les parties du territoire. Dans la région la plus âpre de l'Ardenne, la province du Luxembourg belge, il n'y a que 50 habitants au kilomètre carré ; en revanche, dans la Flandre orientale et dans le Brabant, la densité dépasse 320 et 350. Il y a donc dans la basse Belgique une agglomération de population tout à fait extraordinaire, qu'explique seule la prodigieuse richesse du sol.

Cette population n'est pas absolument homogène : elle se partage, à peu près par moitié, entre Flamands et Wallons, les premiers au nord, les seconds au sud de Bruxelles. Les Flamands représentent la pointe extrême de l'élément germanique dans la direction de l'ouest ; cette pointe même atteint la France dans la

partie septentrionale du département du Nord, où le nom de *Dunkerque* (l'église des dunes) témoigne assez de sa provenance germanique. *Les Wallons représentent l'avant-garde vers le nord de l'élément gallo-romain*, qui constitue le fond de la nation française. Flamands et Wallons se servent les uns comme les autres d'un parler qui leur est propre, et qui dérive, pour les premiers de l'allemand (bas allemand), pour les seconds du français (patois picard) ; la *langue française* est également parlée dans les villes du pays flamand et du pays wallon ; mais le flamand commence à lui disputer sa place comme langue officielle du royaume.

**Les grandes villes belges.** — Les très grandes villes sont nombreuses en Belgique, eu égard à la faible étendue du pays. Tandis qu'en France il y a douze villes de plus de cent mille habitants, il y en a quatre en Belgique, pour un territoire dix-sept fois plus petit.

La plus importante des agglomérations urbaines de la Belgique est la capitale, **Bruxelles**. Les recensements ne lui attribuent que 186 000 habitants ; mais si l'on y ajoute ceux des communes adjacentes dont il a été impossible d'écrire le nom sur la carte en gros caractères<sup>1</sup>, on arrive à un total de 490 000 environ. C'est à peu près l'importance de *Lyon*. Bruxelles est la grande ville *brabançonne*.

La grande ville *flamande*, c'est **Gand** (153 000 habitants). La grande ville *wallonne*, c'est **Liège** (158 000), au débouché de la vallée de la Meuse, vers les plaines de Hollande et d'Allemagne.

La quatrième grande ville, **Anvers** (247 000 hab.), appartient au pays flamand, mais on peut dire qu'elle est avant tout la plus puissante expression de la *Belgique commerciale*. Elle en est en effet le seul

1. Schaerbeck (55 000), Molenbeck Saint-Jean (51 000), Ixelles 48 000), Saint-Gilles (44 000), Anderlecht (35 000), Saint-Josse (31 000), etc.

grand port. *Bordée de dunes*, la Belgique ne disposerait d'aucun grand établissement maritime, si l'*Escaut* n'était déjà, avant d'entrer en Hollande, *un large et profond bras de mer*. C'est par là que passent les neuf dixièmes du commerce maritime de la Belgique, par là qu'elle reçoit les matières premières des pays les plus lointains et qu'elle leur expédie les produits de ses innombrables usines. Le mouvement du port d'Anvers n'est actuellement dépassé sur le continent européen que par le mouvement du port de *Hambourg* et celui de *Marseille*<sup>1</sup>.

**Commerce de la Belgique.** — Si dense en effet que soit la population belge, la *production industrielle* du royaume est tellement considérable qu'elle va bien au delà des besoins du pays. La Belgique a donc cherché à son activité industrielle *des débouchés extérieurs*, et, durant le dernier quart de siècle qui vient de s'écouler, on peut dire qu'un des phénomènes économiques les plus importants du monde a été le développement du commerce extérieur de la Belgique, dont le siège principal est **Anvers**. Ce commerce représente aujourd'hui une valeur de plus de **2 milliards et demi**, tandis qu'en France, pour une population *six fois plus considérable*, la valeur des échanges avec l'étranger n'atteint pas *huit milliards*.

En même temps que la Belgique a développé dans

1. Les autres villes importantes de la Belgique sont : **Malines** (52 000 hab.), célèbre par ses dentelles ;

**Verviers** (50 000 hab.), centre actuel de la draperie belge ;

**Bruges** (48 000 hab.), ancienne capitale industrielle et commerciale des Flandres, au temps où elle était port de mer ;

**Louvain** (41 000 hab.), bières et dentelles ;

**Tournai** (35 000 hab.), grand centre de filatures de coton.

**Seraing** (35 000 hab.), usines métallurgiques de premier ordre.

Il faut encore citer dans la région industrielle de Sambre-et-Meuse **Mons**, **Charleroi**, **Namur**, **Jume**, **Gilly** qui, avec un chiffre peu élevé d'habitants, n'en sont pas moins des centres industriels très actifs. De même en Flandre et dans le Brabant, **Saint-Nicolas** et **Borgerhout** près d'Anvers ; **Alost**, entre Gand et Bruxelles ; **Courtrai**, près de la frontière française. Sur les dunes, **Ostende** est à la fois une station de plaisance et un port de pêche important (pêche du hareng dans la mer du Nord).

des proportions inouïes ses rapports commerciaux avec les grands centres de production et de consommation du monde (Amérique, Australie, Afrique, Inde, Extrême-Orient), *elle est devenue, par suite de sa position même entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, un intermédiaire de première importance pour les échanges de ces grands pays*, et même, on peut le dire, pour le commerce *de l'Europe tout entière*. C'est encore **Anvers** qui bénéficie de cette situation plus que toute autre ville belge, et cela surtout grâce aux *admirables aménagements de son port*.

Ce port expédie et reçoit, non seulement pour la Belgique, mais pour la *France du nord* et pour tous les *pays du Rhin* : c'est un des principaux points d'attache des *relations de l'Angleterre avec l'Europe et l'Orient*, et le pavillon belge disparaît presque dans ses bassins devant ceux des autres nations.

Nous avons déjà vu que la disposition du réseau hydrographique de l'*Escaut*, *se concentrant vers un large estuaire*, avait créé un des principaux avantages physiques dont bénéficient aujourd'hui Anvers et la Belgique ; cette disposition naturelle des cours d'eau est reproduite en grande partie par celle des voies ferrées. Le *vrai centre des innombrables chemins de fer belges*, si on les considère dans leurs rapports avec les *pays voisins de la Belgique*, c'est **Anvers**.

Un des effets les plus importants de cette concentration de routes naturelles et artificielles à Anvers, est d'en avoir fait un des ports de l'Europe d'où partent *le plus grand nombre d'émigrants*, allemands pour la plupart.

**Situation politique de la Belgique.** — Outre les conditions naturelles qui ont valu à la Belgique son étonnante vitalité, *il y a une circonstance politique qui n'a pas peu contribué à la favoriser*. Depuis 1815, ce pays qui avait été, pendant tant de siècles, un *champ de bataille* entre l'Allemagne, la France et

l'Angleterre, et qui avait vu, avec la bataille de Waterloo, la fin des guerres napoléoniennes, est placé sous le régime politique de la neutralité.

L'absence de tout souci politique et militaire propre à immobiliser une partie de ses forces, a permis à la Belgique *de les consacrer tout entières aux travaux de la paix*. Affranchie de la Hollande, à partir de 1830, débarrassée depuis 1863 des péages que les Hollandais avaient établis sur l'entrée de l'Escaut, gouvernée par des rois constitutionnels qui n'ont jamais faussé le jeu des institutions du pays, la Belgique a pu tirer de ses *richesses et de sa position naturelle plus de parti qu'aucun des grands États de l'Europe*, l'Angleterre exceptée.

Il semble qu'elle soit arrivée aujourd'hui à un moment *qui doit marquer dans son existence*. D'une part, en effet, les progrès et la richesse même de la Belgique ont rendu nécessaire la modification d'une constitution qui n'a donné jusqu'à présent le droit de suffrage qu'à un *nombre relativement restreint de citoyens*. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il faut étendre le droit de suffrage à des classes nouvelles, et en particulier à celle qui représente les *capacités intellectuelles*.

D'autre part, le voisinage de deux grands États rivaux, comme l'Allemagne et la France, peut faire craindre que, en cas de conflit entre ces deux puissances militaires, *la neutralité belge ne soit violée* par l'un des deux adversaires. C'est pourquoi la Belgique, qui s'était contentée d'abord de *fortifier Anvers*, a construit *des forts nombreux et puissants le long de la Meuse*. On pense maintenant à établir le *service militaire obligatoire* pour tous.

Quoi qu'il en soit, la Belgique n'en reste pas moins un modèle de la grandeur matérielle et morale à laquelle peut atteindre un petit pays par la volonté, la sagesse, le travail et la liberté.

## B. — QUESTIONNAIRE

### Belgique politique et industrielle.

1. *Quel est le lien qui unit la haute et la basse Belgique?* — **R.** C'est la riche région houillère qui la limite.

2. *Quelle est la disposition des gisements carbonifères de la Belgique?* — **R.** Ils suivent la Haine, affluent de l'Escaut, la Sambre, la Meuse, puis la Vesdre, affluent de la Meuse.

3. *Quels sont les différents groupes de ces gisements?* — **R.** Celui de Mons ou du Borinage sur l'Haine; celui de Charleroi sur la Sambre; celui de Liège sur la Meuse.

4. *Ces gisements houillers sont-ils isolés en Belgique?* — **R.** Non. Ils tiennent en France à ceux de Valenciennes, et en Allemagne à ceux d'Aix-la-Chapelle.

5. *D'où vient l'existence de cette longue bande de houilles à travers la France, la Belgique et l'Allemagne?* — **R.** Elle vient des forêts qui bordèrent le plateau des Ardennes, alors que ce plateau était une île.

6. *Montrez, par une comparaison, jusqu'où va, en Belgique, l'abondance de la houille?* — **R.** La Belgique produit à elle seule autant de houille que la France tout entière.

7. *Comment la houille forme-t-elle le trait d'union entre la haute et la basse Belgique?* — **R.** Elle leur permet à toutes deux d'exploiter leurs richesses naturelles et de se compléter l'une par l'autre.

8. *Comment leur permet-elle l'exploitation de leurs richesses naturelles?* — **R.** Elle fournit aux usines de la basse Belgique le combustible nécessaire pour la mise en œuvre de ses produits agricoles. Elle permet à la haute Belgique de travailler ses minerais. La haute Belgique fournit ainsi de machines la basse Belgique.

9. *Quels sont les principaux minerais de la haute Belgique?* — **R.** Le fer, le plomb, le cuivre, le zinc.

10. *Les minerais belges suffisent-ils à son industrie métallurgique?* — **R.** Non. Elle est obligée d'en importer encore de grandes quantités.

11. *La métallurgie belge n'a-t-elle pas d'autres clients que les centres industriels de la basse Belgique?* — **R.** Elle alimente aussi un commerce d'exportation considérable.

12. *Quelles sont les principales industries de la basse Belgique?* — **R.** La distillerie dont le centre est à Anvers; les industries textiles à Bruxelles et dans les Flandres.

13. *Quelles sont les matières premières employées par la distillerie belge?* — **R.** Les betteraves et les pommes de terre.

14. *Quelles sont les matières premières employées par les industries textiles?* — **R.** Le lin, qui est la fibre textile nationale des Flandres; la laine, que les Flandres demandaient à l'Angleterre dès le moyen âge, et qu'elles demandent maintenant au Cap, à l'Australie, à la Plata; le coton, qu'elles font venir des États-Unis.

15. *Quels sont les principaux sièges des industries textiles?* — **R.** Bruxelles, Gand et Verviers.

16. *Quelle est, pour la population belge, la conséquence de la richesse du sol?* — **R.** La Belgique est le pays de l'Europe dont la population est la plus dense.

17. *Quelle est la densité moyenne de la population belge?* — **R.** 210 habitants au kilomètre carré, contre 73 en France, et 91 en Allemagne.

18. *Quels sont les pays de l'Europe où la densité de la population se rapproche de celle de la Belgique?* — **R.** L'Angleterre où elle atteint 120, les Pays-Bas, où elle est de 143.

19. *Quelles sont les parties les plus peuplées de la Belgique?* — **R.** La Flandre orientale et le Brabant où il y a plus de 300 habitants au kilomètre carré.

20. *Où la Belgique est-elle le moins peuplée?* — **R.** Sur l'Ardenne où la densité descend à 50 habitants par kilomètre carré.

21. *Quel est le total de la population belge?* — **R.** Il est d'un peu plus de six millions d'habitants.

22. *La population belge est-elle de race homogène?* — **R.** Non. Elle se partage entre Flamands au nord et Wallons au sud. Une ligne qui passerait par Bruxelles les sépare.

23. *Quelle différence y a-t-il entre les Flamands et les Wallons?* — **R.** Les premiers se rattachent à l'élément germanique, les seconds à l'élément gallo-romain ou français.

24. *Quelle est la langue la plus répandue en Belgique?* — **R.** Au-dessus des idiomes locaux propres aux Flamands et

aux Wallons, le français est la langue parlée dans toutes les villes belges; c'est la langue officielle.

25. *Quelle est la principale agglomération urbaine de la Belgique?* — **R.** Bruxelles qui n'a officiellement que 186 000 habitants, mais qui atteint 470 000 avec les communes adjacentes.

26. *Y a-t-il beaucoup d'autres villes belges ayant plus de 100 000 habitants?* — **R.** Oui, il y en a encore trois, ce qui est beaucoup pour un si petit pays. Si la France en avait proportionnellement autant, elle aurait 64 villes de plus de 100 000 habitants au lieu de onze.

27. *Quelle est la seconde ville de la Belgique?* — **R.** Anvers, 247 000 habitants. C'est le grand port de la Belgique.

28. *Y a-t-il en Europe beaucoup de ports plus importants qu'Anvers?* — **R.** Non, il n'y a sur le continent que Marseille et Hambourg.

29. *Y a-t-il d'autres ports importants en Belgique?* — **R.** Non, parce que la côte est encombrée de dunes; le seul port possible était l'embouchure de l'Escaut.

30. *Quelles sont les deux autres grandes villes de la Belgique?* — **R.** Gand, dans la Flandre, avec 153 000 habitants; Liège, dans la région métallurgique, avec 158 000 habitants.

31. *Quelles sont les autres villes industrielles de Sambre et Meuse?* — **R.** Mons, Charleroi, Jumet, Gilly, Namur, la ville des produits chimiques, Seraing, où il y a d'énormes usines métallurgiques, Verviers qui fabrique beaucoup de draps.

32. *Quelles sont les villes importantes qui avoisinent Bruxelles?* — **R.** Malines et Louvain, célèbres par leurs dentelles.

33. *Quelles sont, après Gand et Anvers, les principales villes des Flandres?* — **R.** Bruges, autrefois port de mer, Saint-Nicolas et Borgerhout près d'Anvers, Courtrai et Tournai près de la frontière française, Ostende sur la côte.

34. *A combien s'élève le commerce extérieur de la Belgique?* — **R.** A deux milliards et demi de francs par année.

35. *Faites ressortir l'énormité de ce chiffre.* — **R.** La France a six fois plus d'habitants que la Belgique et son commerce extérieur n'est que trois fois plus considérable.

36. *Quel est le centre du commerce extérieur de la Belgique?* — **R.** C'est Anvers.

37. *A quoi tient l'importance commerciale d'Anvers?* —



**R.** A sa position dans le voisinage de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, à l'activité industrielle de la Belgique, aux aménagements de son port.

38. *Jusqu'où s'étendent les relations commerciales d'Anvers?* — **R.** Anvers est pour l'Europe occidentale un centre d'approvisionnement de matières premières, dont les opérations s'étendent à tous les pays de grande production : Amérique, Australie, Afrique, Inde, Chine et Japon.

39. *Faites ressortir l'importance d'Anvers comme port international.* — **R.** Les pavillons étrangers y font presque disparaître le pavillon belge; c'est un port d'émigration pour l'Allemagne; c'est une tête de ligne pour le chemin de fer du Saint-Gothard.

40. *N'y a-t-il pas une circonstance politique qui a particulièrement favorisé la prospérité de la Belgique?* — **R.** Oui. C'est qu'elle est un État neutre.

41. *Depuis quand est-elle un État neutre?* — **R.** Depuis 1815.

42. *Y avait-il un royaume de Belgique en 1815?* — **R.** Non. La Belgique formait avec la Hollande le royaume des Pays-Bas. Elle s'en est séparée en 1830.

43. *De quand date la prospérité d'Anvers?* — **R.** Du moment où les Hollandais ont renoncé à faire payer un droit aux navires qui entraient dans l'Escaut, dont l'embouchure est en terre hollandaise.

44. *N'y a-t-il pas un danger qui menace la neutralité belge?* — **R.** Oui. La rivalité de la France et de l'Allemagne peut faire craindre que l'une ou l'autre ne veuille traverser la Belgique, route naturelle entre Cologne et Paris.

45. *La Belgique n'a-t-elle pas pris ses précautions contre cette éventualité?* — **R.** Oui. Des forts d'arrêt très puissants ont été construits le long de la ligne de Sambre-et-Meuse, autour de Liège et Namur.

46. *Quel serait en cas d'invasion, le dernier réduit de la Belgique?* — **R.** Ce serait Anvers qui maintiendrait les relations par mer, avec les autres pays.

## TABLE DES MATIÈRES

### CARTE N° 25.

#### Belgique physique et agricole.

A. Notice. . . . .	3
B. Questionnaire. . . . .	9

### CARTE N° 25 bis.

#### Belgique politique et industrielle

A. Notice. . . . .	13
B. Questionnaire. . . . .	20

# P. FONCIN

## Géographies-Atlas

Chacun des Livres-Atlas de M. Foncin forme un tout complet et peut se suffire à lui-même.

Tous se composent de deux parties correspondantes et toujours placées l'une en regard de l'autre : le texte et la carte.

*L'Année préparatoire de Géographie*, imprimée en caractères forts, procède par demandes et par réponses. De nombreuses figures viennent en aide aux définitions.

*La Première année de Géographie*, dont une nouvelle édition entièrement refondue vient de paraître, est destinée aux élèves qui recherchent le Certificat d'études primaires. L'étude de la France y tient la première et la plus large place.

*La Deuxième et la Troisième année de Géographie* forment ensemble une encyclopédie géographique, l'une contenant l'étude plus détaillée de la France, l'autre, celle du reste du Globe.

La *nomenclature*, qui est chose indispensable assurément, n'y est pas négligée, mais on y trouve plus et mieux.

**CARTES Muettes avec légendes**, par LE MÊME. — Cartes double face, imprimées en bleu, de 28 centimètres sur 38. Collection de 29 cartes dont 13 pour la France. — Programme de 1887. Exercices cartographiques.

**Chaque feuille [double face] : 5 cent.**

1 Planisphère.	7 Bassin de la Moselle.	25 Autriche-Hongrie.
2 France physique élém.	8 — de la Loire.	26 Russie.
19 — — compl.	9 — de la Garonne.	13 Asie.
20 — politique élém.	10 — du Rhône.	14 Afrique.
3 — — compl.	17 Algérie.	15 Continent américain.
4 — provinces.	18 Colonies françaises.	27 Amérique du Nord.
5 — chemins de fer.	11 Europe physique.	28 Amérique du Sud.
21 — canaux.	12 — politique.	29 Océanie.
22 — économique.	23 Iles Britanniques, etc.	16 Palestine.
6 Bassin de la Seine.	24 Allemagne, etc.	

Géographie générale, par M. P. FONCIN, 108 cartes en regard du texte. . . . .	12 »
Géographie historique, par LE MÊME, 48 cartes en regard de 48 leçons. . . . .	6 »
Atlas général (sans texte) d'Histoire et de Géographie, par LE MÊME, 127 cartes, 123 gravures. . . . .	7 50



# Atlas

## Vidal-Lablache,

Cartographie française — Notices explicatives — Choix gradué de caractères — Extrême lisibilité.

---

### Atlas classique Vidal-Lablache,

Historique et Géographique, par M. P. VIDAL DE LA BLACHE, sous-directeur et maître de conférences à l'École normale supérieure. 342 cartes et cartons en couleur, Index alphabétique de 30 000 mots. 1 beau volume in-folio, cartonné. . . . . 15 »

Reliure toile souple, coins arrondis. 16 »

### Atlas de Géographie Physique,

Politique, Économique, etc., par M. P. VIDAL DE LA BLACHE. 197 cartes et cartons en couleur. 1 volume in-folio, cartonné. . . . . 10 50

### Atlas général Vidal-Lablache,

Historique et Géographique (*ouvrage de Bibliothèque*), par M. P. VIDAL DE LA BLACHE. 420 cartes et cartons en couleur, Index alphabétique de 46 000 mots. 1 beau volume in-folio, relié toile. . . . . 30 »

Reliure amateur. . . . . 40 »

Atlas composés par classes (Voir le Catalogue).